

LA FETE DES MORTS

S'il est une cérémonie populaire à même de montrer plus que toute autre l'état moral des hommes pris collectivement ; c'est bien celle qui, chaque année, les réunit autour des tombeaux de leurs proches. A voir défiler les interminables théories de jeunes et de vieux, qui s'en vont au champ de repos, prier pour les chers disparus, et, leur causer ; on sent combien grand et beau est l'idéal mystique qui dans le souvenir ranime l'espérance.

Nombreuses sont chaque année les fêtes de notre culte. Aucune n'est plus solennelle, plus majestueusement simple, que celle, qui, dans une même pensée, unit l'élévation de nos âmes, s'en allant vers celui dont la bonté a jugé les nôtres et nous jugera bientôt.

C'est sans doute la double perception de la vie riante et de la mort inéluctable, qui, malgré la simplicité dont je parle, fait que la fête des morts, empreint dans nos coeurs, chaque premier novembre, une vision inoubliable.

Ce jour venu, sans qu'il soit question d'habitude, un besoin de paix et de recueillement s'empare de nous. Un moment nous arrêtons l'activité fébrile de l'existence quotidienne et en faisons offrande à ceux qui, par delà le monde réel, furent jadis en communion d'idées avec nous. Leur souvenir met des larmes à nos paupières, et quand nous les quittons, nous nous sentons meilleurs et plus forts pour lut-

ter contre nos misères humaines.

Les quelque cinquante mille personnes qui, dimanche dernier, allèrent par un beau soleil s'agenouiller sur les tombes du cimetière de la Côte-des-Neiges, ont dû éprouver ce genre d'émotion. Et, si la statistique pouvait être rigoureuse, dans l'ordre moral des choses ; je ne serais pas surpris de constater que la liste des crimes ou des délits enregistrés, ne soit trouvée moins longue en novembre que dans tout autre mois de l'année. Il serait du moins raisonnable de le croire, surtout chez un peuple tel que le nôtre, où la foi est demeurée vivace plus que partout ailleurs. Car si l'on se plaît à dire que les peuples heureux ou jeunes n'ont pas d'histoire, on pourrait ajouter que, chez ces derniers, la foi est d'autant plus forte que les influences de l'atavisme sont moins compromises par l'évolution totale de la race. Je pensais à ces choses en présence de la grandiose démonstration que nos patriotes faisaient auprès du tombeau de Mercier. Cette page vécue de l'histoire, est une leçon qui doit présenter quelque valeur aux yeux de certains de nos concitoyens, quelle que soit leur origine.

Les journaux quotidiens en ayant longuement entretenu le public, l'« Album Universel » se fait un plaisir de reproduire les deux vues ci-contre, ainsi que l'extrait suivant :



LE TOMBEAU DE MERCIER, ORNE DE FLEURS.

Plus de 50,000 personnes ont pris part, le premier novembre, au pèlerinage annuel au cimetière de la Côte-des-Neiges. C'est à trois heures qu'eut lieu la cérémonie religieuse. Mais à quatre heures, la foule affluait encore au champ des morts. Mgr Racicot présidait la cérémonie. A ses côtés se tenaient un grand nombre de membres du clergé. Un orchestre, sous la direction de M. J.-N. Hébert, ouvrit la cérémonie par la marche funèbre de Beethoven. Vint ensuite le chant du « Dies Irae », exécuté par un choeur de deux cents voix. Puis le R. P. Aimé, de l'ordre de Saint-François, prononça un remarquable sermon de circonstance. M. l'abbé P. Kieran, curé de la paroisse Saint-Michel, fit ensuite une allocution en anglais. Enfin, on chanta le « Libera ».

AU TOMBEAU DE MERCIER

Le pèlerinage des libéraux au tombeau de Mercier a donné lieu à une manifestation imposante. Cela n'a pas été une démonstration politique, mais un témoignage paisible et éclatant de la vénération d'un peuple attaché à ses morts distingués. La manifestation a été belle à tous les points de vue. Le temps était idéal. Tous les clubs libéraux de Montréal, de Sorel, de Saint-Hacinthe et des environs de Montréal ont envoyé des délégations. Il en vint même de Québec.

La famille Mercier était représentée par MM. Honoré et Paul Mercier, fils du grand patriote ; par M. X. Mercier, un de ses frères ; J. A. Mercier, Lister Mercier, ses neveux, et l'hon. M. Lomer Gouin, son gendre.



AU CIMETIERE DE LA COTE-DES-NEIGES : LE CHEMIN DE LA CROIX.